

## 1. Ouverture, remerciements aux participants et présentation de l'ordre du jour

*Nous souhaitons la bienvenue aux parents et au personnel de direction présent : Mme Damerval (Principale) et Mme Puau (Adjointe).*

## 2. Intervention de Mme Damerval et Mme Puau

*Mme Damerval remercie les parents pour leur présence et la Fédération des parents élus pour leur invitation.*

Rentrée : cette année, tous les professeurs, les agents territoriaux et les AED étaient nommés et présents au plus tard le 9 septembre.

Cependant, il manque une secrétaire (arrêt maladie de la titulaire) et des AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap). En effet, la forte augmentation de l'effectif des élèves ayant besoin d'un accompagnement (33 élèves avec AVS mutualisés et 6 avec AVS individualisés en 2021-2022 pour environ 20 élèves avec AVS en 2020-2021) n'a pas été compensée par l'arrivée d'AESH supplémentaires. Depuis la rentrée, seuls 6 AESH mutualisés sont affectés au collège et font le maximum pour satisfaire tous les enfants mais cela devient difficile au quotidien pour eux : conditions de travail difficiles, fatigue, souffrance. Le collège a bien entendu signalé la situation et est en attente de notification de poste, il en manquerait 5 au moins. Le recrutement est en cours et se fait au niveau du rectorat. Les représentants de parents d'élèves proposent à la principale et à son adjointe d'appuyer la demande de l'établissement en adressant un courrier au rectorat.

Tout parent qui souhaite postuler sur ce type de poste peut joindre le rectorat ou envoyer un CV et une lettre de motivation au collège qui les fera suivre au service responsable du recrutement.

Vous pouvez trouver des informations sur le poste d'AESH en suivant ce lien :

<https://www.education.gouv.fr/les-accompagnants-des-eleves-en-situation-de-handicap-12188>

Effectifs : On note une faible augmentation des effectifs depuis l'année dernière (cette année : 599 élèves, soit 8 de plus que l'année dernière). Le seuil maximal du collège est de 600 élèves. La gestion des effectifs a été possible grâce au changement de sectorisation qui a été anticipé dès le mois de décembre 2020 : les enfants de Lévig nac entrant en 6<sup>ème</sup> en 2020-2021 sont désormais affectés au collège de Léguevin.

Cette année, il y a 5 classes de 6°, 4° et 3° et 6 classes de 5°. Parmi les effectifs, 17 enfants sont inscrits dans le dispositif ULIS (Unité Locale d'Intégration Scolaire) répartis sur les niveaux 5°, 4° et 3° (pas d'enfant inscrit dans le dispositif ULIS en 6° cette année).

Equipe enseignante : Mme Damerval souligne le bon encadrement des élèves dans cet établissement à taille humaine avec une équipe pédagogique stable et investie dans de nombreux projets. Cette année, on compte seulement 5 nouveaux professeurs.

Les Rencontres Parents/Professeurs sont prévues le Lundi 20 Septembre de 17h15 à 18h30 pour les 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> et le mardi 21 Septembre de 17h15 à 18h30 pour les parents de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

Mme Puau précise que les emplois du temps seront modifiés si besoin avant le 17 Septembre. L'emploi du temps définitif sera effectif à compter du lundi 20 septembre.

Une grève est annoncée pour le jeudi 23 septembre.

Evaluations nationales de rentrée en 6<sup>ème</sup> : Des évaluations nationales sont prévues pour les 6<sup>ème</sup> entre le 13 septembre et le 1er octobre en mathématiques et en français. Elles auront lieu la semaine du 20 au 23 septembre au collège de Pibrac. Les résultats individuels seront ensuite communiqués aux parents de 6°.

Présentation des exigences sanitaires en rapport avec la COVID-19 : Les personnels du collège appliquent les règles sanitaires dictées par la cellule sanitaire du rectorat.

La page publique de l'ENT sera mise à jour régulièrement avec les consignes données par le ministère. Il faut penser à aller chercher les informations sur l'ENT ou sur Pronote.

Les règles générales sont : port du masque dans les locaux, désinfection systématique des mains à l'entrée de l'établissement, sens de circulation, zonage par classe à la cantine (pas de brassage dans les zones sans masque). Le masque peut être retiré dans la cour de récréation. Il a été mis en place des marques au sol pour que les élèves soient suffisamment espacés lors du rangement des classes dans la cour.

#### Pass sanitaire :

Mercredi 15/09 : 6 enfants seront accompagnés par l'infirmière au Vaccinodrome de Colomiers pour la vaccination (seules les familles qui en ont fait la demande suite au courrier envoyé par la Principale).

Pas de pass sanitaire dans l'enceinte du collège ni pour les activités de l'AS (Association Sportive). Par contre, à partir du 30/09/2021, attestation sur l'honneur obligatoire pour toutes les sorties scolaires, pour tous les enfants de + de 12 ans, selon la directive ministérielle.

**Directive ministérielle** : Pass sanitaire obligatoire pour tous les élèves âgés de plus de 12 ans à compter du 30/09/2021 pour toute visite ou sortie pédagogique (spectacle, musée, piscine etc). Sans présentation d'un Pass sanitaire, l'élève ne pourra pas prendre part à la sortie pédagogique. Une attestation sur l'honneur des parents attestant de l'état vaccinal ou d'un test PCR COVID négatif de moins de 72h devra être fournie pour que l'élève puisse prendre part à la sortie pédagogique.

Les activités de l'AS (Association sportive) : elles sont recensées sur un flyer distribué aux enfants lors des permanences faites par les professeurs d'EPS entre midi et deux. Ils donnent toutes les informations utiles et inscrivent dans les activités les enfants demandeurs.

Cette année, toutes les activités auront lieu **le mercredi après-midi** et le choix pourra être fait entre Badminton/Tennis de table ; Basket ; Bien être : Zumba/Yoga/Méditation ; Pétanque ; Raid Multi-activités.

#### Informations diverses

- **Cogniclasse** : pour tous les enfants de 6ème, (7 séances), escape game pour apprendre à maîtriser l'utilisation de pronote
- **Devoirs faits** : dispositif en place au collège. Encadré par des adultes. Permet de gagner en autonomie. Travail sur l'organisation. Proposé aux élèves volontaires ou avec besoin.
- **CHAT** (Classe Horaire Aménagée Théâtre) : dispositif proposé pour 2 ans aux élèves entrant en 4<sup>ème</sup>, une année sur deux. Cette année, ce sont les 3<sup>ème</sup> qui bénéficient de la classe CHAT.
- **BIA** (Brevet d'Initiation à l'Aéronautique) : pour les 3<sup>ème</sup>, nombre de places limité à 21.
- **Chorale** : le jeudi entre 13h et 14h (multi-niveau : toutes les classes sont libres)
- **Atelier Ecriture/Artistique** : pour les 6<sup>ème</sup>, le vendredi de 15h à 17h (une classe de 6<sup>ème</sup> a cours d'EPS sur le créneau mais les 4 autres classes sont libres). 20 places uniquement.
- **Accès au CDI** : ouverture tous les jours sauf le mercredi. Tous les élèves de 6<sup>ème</sup> ont des cours d'éducation au média au CDI avec un professeur (tous les 15 jours).

#### Les élections au conseil d'administration du collège

**Les ELECTIONS de parents d'élèves auront lieu le vendredi 08/10.**

Mme Darneval souligne l'importance du rôle des parents dans le collège, la co-éducation ne peut se faire que si toutes les parties sont représentées dans le collège.

La présence des parents au conseil d'administration leur permet de participer au projet d'établissement, de discuter du budget et de participer aux différentes commissions (conseil de discipline, Commission Hygiène et Sécurité, commission permanentes, commission éducatives...).

Depuis l'année dernière, le vote se fait exclusivement par correspondance (votre enfant peut déposer les enveloppes au collège). Pas de tenue de bureau de vote.

La présence de Fédérations de Parents d'élèves au collège est primordiale pour travailler en cohésion avec le collège pour le bien-être de tous (équipe pédagogique et de direction, parents et élèves).

Vie scolaire : L'adresse mail pour signaler les absences ou autre à la vie scolaire est :

vie-scolaire1.0311263E@ac-toulouse.fr

**Clôture de la réunion de rentrée**

### 1. Présentation de la FCPE nationale et départementale

La FCPE est la première fédération de parents d'élèves en nombre d'adhérents. Elle est présente dans la plupart des établissements de la maternelle au lycée où elle participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents. Elle défend les **Valeurs** de la République fondées sur la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité ; pour une Ecole bienveillante qui respecte l'enfant dans sa globalité et forme des citoyens libres dans une société plus juste.

### 2. Présentation du conseil local

Nous sommes constitués en association 1901. Le conseil local regroupe les adhérents FCPE d'un même établissement. C'est un lieu de réflexion et de propositions sur tout ce qui concerne la vie dans l'établissement. Le conseil local est ouvert à tous les adhérents. Cela reste un lieu d'échange et d'informations convivial. 6 réunions en 2020-2021.

Ces réunions régulières entre adhérents FCPE permettent de préparer les CA, de prendre note des questions à faire remonter au collège, au Conseil Départemental ou à la mairie. Elles permettent aussi d'informer tous les adhérents des décisions qui ont été prises lors des CA et des autres commissions et de faire le bilan en fin de trimestre de chaque conseil de classe. Notre rôle n'est pas d'intervenir dans la pédagogie mais dans le fonctionnement général de la vie au collège pour le bien de tous.

Par exemple, la mobilisation forte de l'association FCPE a permis d'obtenir l'ouverture d'une 6<sup>ème</sup> classe de 6<sup>ème</sup> l'année dernière. De même, le manque d'AESH évoqué par la principale est un des axes sur lequel notre association va se mobiliser.

Cette année, vu la saturation en terme d'effectifs du collège, nous devons être vigilants sur les effectifs de CM2 qui vont monter en 6<sup>ème</sup> à la rentrée prochaine et anticiper une éventuelle surcharge en cherchant des solutions en amont.

### Lecture des statuts de l'association et des obligations

#### Montant des cotisations fixé par l'assemblée générale des présidents départementaux

L'assemblée a fixé la cotisation annuelle à

- Cotisation de base ou de soutien (Adhésion avec la Revue des Parents 4€) 18,65€ ou 30,65€
- Cotisation de base ou de soutien (Adhésion sans la Revue des Parents) 14,65€ ou 26,65€

Rq: La cotisation est à déclarer comme un don , 66 est remboursé comme crédit d'impôt

### 1. Rapport d'activités

#### Activités menées par le conseil local 2020/2021

- Rencontres et communication régulière avec le personnel de direction pour évoquer tous points sur le collège.
- Participation active aux Conseils d'Administration, et aux diverses commissions (Commission d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, Commission Permanente, Commission des fonds sociaux, Conseil de Vie collégienne, Comité d'Hygiène et de Sécurité pour l'organisation de l'application du protocole sanitaire).
- Rencontre régulière de ses adhérents lors des conseils locaux (6 par an)
- Envoi de mails d'informations aux adhérents et aux parents ayant accepté.
- Nous répondons aux interrogations et besoins des parents à la demande.
- Signalement pour faire remonter les absences longues des professeurs sur Ouyapascour.
- BAF 2021 : 8<sup>ème</sup> édition avec 154 kits commandés et 281 kits optionnels.
- Transports Bus : Signalement des problèmes au conseil départemental
- Actions auprès de l'Inspection Académique : obtention d'une secrétaire de direction remplaçante....
- Actions auprès du Conseil Départemental (locaux et personnel technique).
- Actions auprès du Maire dès que nécessaire
- Organisation d'un forum des métiers qui n'a pu se faire à cause de la situation sanitaire.
- Sans oublier le rôle des parents délégués qui relaient vos questions vers les équipes pédagogiques lors des conseils de classe, vous informent de leur déroulement par un compte-rendu et répondent à vos interrogations.

**Vote du rapport d'activités : Pour à l'unanimité**

## 2. Bilan financier 2020-2021

### FCPE COLLEGE PIBRAC - BILAN FINANCIER 2020/2021

Les adhérents	Le nombre d'adhérents à la FCPE Collège du Bois de la Barthe cette année a été de 163 Pour rappel, en 2019 on comptait 143 adhésions.
Revenu des adhésions	Part financière des adhésions revenant au conseil local a été de 575 euros
BAF 2020	150 kits Opérations neutre puisque nous ne faisons aucun bénéfice à travers la BAF (en septembre 2021 154 kits, incluant 4 kits donnés au collège par le Conseil Local)
SOLDE Compte courant	Au 30 juin 2021 = 3477.67 euros
Mouvements	Frais de fonctionnement : 132,61 euros (14.50+9.35+11.64+25.16+18.56+53.40) Covid oblige aucun Débat : 0 euros Adhésions + BAF : 2565.15€ + 8756.40 Paiements vers la CDPE31(reversement des adhésions ) et Cufay = 10665.50 euros (1989.85 + 8675.65)

**Vote du bilan financier :** Pour à l'unanimité

#### 5- Appel à candidature

Nous avons besoin de **parents adhérents** prêts à s'investir pour le bien-être des utilisateurs du collège et à défendre nos valeurs fondées sur la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité.

Pour cela, vous pouvez vous proposer dans la liste électorale de candidature au Conseil d'administration en fonction des places disponibles, participer aux conseils de classe ou participer aux différentes commissions.

#### **Comment peuvent s'investir les adhérents FCPE ou membres du CA ?**

**Pour les membres FCPE élus au CA :** (en fonction du nombre de sièges obtenus aux élections)

- **Conseil d'Administration** : 6 par/ an (budget, règlement, voyage,...) qui regroupe l'administration (finance, cantine, direction ...), les professeurs, les surveillants, la mairie, le conseil départemental et les parents élus. Sièges : 6 titulaires et 6 suppléants. Réunions à 17h30.
- **Commission permanente** (prépare les CA) : 2 à 3/an. Réunion de courte durée pour travailler un point particulier qui sera abordé et voté au CA. Cette réunion n'est pas systématique (Ex : dotation horaire / modification du règlement intérieur). Sièges : 3 titulaires et 3 suppléants. Réunions à 17h15.
- **Conseil de discipline** : (selon les besoins). Il se réunit en cas de problème grave de comportement d'un élève pour statuer sur les dispositifs à mettre en place et éventuellement les sanctions à appliquer. Sièges : 3 titulaires et 3 suppléants. Dans la journée (présence de l'élève et de ses parents).
- **Comité hygiène et sécurité** (CHS) : (selon les besoins). Particulièrement mobilisé pendant la période COVID pour réfléchir à des solutions permettant des conditions de travail optimales pour tous (enseignants et élèves) en respectant le protocole sanitaire. Sièges : 2 titulaires et 2 suppléants. 17h30 ou en journée.

#### **Pour tous les parents adhérents FCPE (élus au CA ou non)**

- **Commission fonds sociaux** (aide à des familles pour cantine, voyages ...) : 2 à 3 / an. Durée 30mn, entre midi et 2. Sièges : 2 titulaires et 2 suppléants.
- **CESC** - Comité d'Education et de Soutien à la Citoyenneté Sièges : 2 titulaires et 2 suppléants.
- **CVC** – Conseil de Vie Collégienne 2 à 3 / an. Durée 60mn, entre midi et 14h Sièges : 2 titulaires et 2 suppléants.
- **Commission éducative** : (si besoin). Gestion des problèmes de comportement de certains enfants (Chef d'établissement, CPE, Infirmière scolaire, l'enfant et ses parents, représentant de parents d'élèves, représentant des enseignants). Objectif : sortir du dysfonctionnement et trouver des solutions. Sièges : 2 titulaires et 2 suppléants.
- **Conseils de classe** : **42 parents délégués aux conseils de classe nécessaires en 2021 et 21 suppléants.**

## **6- Bureau 2020-2021**

Président : Patricia Gonzalez  
Vice-président : David Vilaro  
Trésorière : Emmanuelle Monsarrat  
Adjoint : Bianciardi Simona  
Secrétaire : Julie Tabiasco  
Secrétaire adjointe : Valérie Létisse

## **7- Présentation du nouveau bureau 2021-2022.**

Président : Julie Tabiasco  
Vice-président : David Vilaro  
Trésorière : Emmanuelle Monsarrat  
Adjoint : Bianciardi Simona  
Secrétaire : Valérie Létisse  
Secrétaire adjointe : Patricia Gonzalez

**Le bureau est élu à l'unanimité.**

### **Informations importantes**

**Les ELECTIONS de parents d'élèves auront lieu le vendredi 08/10 avant 17h15.**

**Le mercredi 29 septembre à partir de 8h00** : Mise sous pli au collège. **Revenir si besoin jeudi 12h. Si vous souhaitez nous aider, n'hésitez à vous manifester par mail.**

**Le 08 octobre** pas de tenue du bureau de vote. Le vote se fait par correspondance. (Enveloppe déposée par l'enfant ou par envoi postal). Une opération de collecte des enveloppes est proposée le vendredi 8/10 à la sortie des bus : les enfants ont souvent les enveloppes dans le cartable mais ne prennent pas la peine d'aller la déposer à l'accueil.

Premier comptage des enveloppes le vendredi 8/10 entre 12h et 14h, Dépouillement à partir de 17h15.

Il faudra des volontaires pour toutes ces actions : Mise sous pli, ramassage des enveloppes, comptage, dépouillement, émargement

### **A noter sur vos agendas :**

**Conseil local (pour les adhérents et futurs adhérents)  
le mardi 21/09/21 à 20h30. Salle polyvalente à Pibrac.**

#### **Ordre du jour :**

- 1- Présentation des membres du bureau
- 2- Finalisation des candidatures aux élections
- 3- Organisation des élections (mise sous pli et dépouillement)
- 4- Vœux des parents délégués aux différentes commissions et aux conseils de classe.
- 5- Questions diverses

Le bureau FCPE du collège de Pibrac